

Demande d'autorisation de construire - Construction d'un bâtiment comportant une carrosserie, sellerie et garage, Chamoson

Titre du projet de construction

Construction d'un bâtiment comportant une carrosserie, sellerie et garage

Numéro pour consultation eConstruction

a29722c1

Requérant(e)

Home Design SA

Auteur(e) de plans

Eliott Gutierrez

Auteur(e) de plans - Entreprise

Fabrik 42 Sàrl

Parcelle

Parcelle 2000, No Folio 14, Lieu-dit Les Combes, La Luy

Coordonnées

1'115'700 2'585'100

Propriétaire

Home Design SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone industrielle et artisanale

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Pro à They 4a
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.07.2024

Demande d'autorisation de construire - Implantation d'une serre permanente pour le jardinage, Chamoson

Titre du projet de construction

Implantation d'une serre permanente pour le jardinage

Numéro pour consultation eConstruction

34ed5dec

Requérant(e)

Samuel Bitton

Auteur(e) de plans

Samuel Bitton

Parcelle

Parcelle 254, No Folio 3, Lieu-dit Prili Droite

Coordonnées

1'116'820 2'580'781

Propriétaire

Samuel Bitton

Propriétaire

Céline Jentzsch

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Dérogation(s)

En dérogation à la zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Pro à They 4a
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.07.2024